



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

COMMUNIQUE DE PRESSE

Direction départementale des territoires
de Côte-d'Or

Service économie agricole et environnement des exploitations

le 11 juillet 2014

La Direction Départementale des Territoires de Côte-d'Or communique :

Correction des registres parcellaires graphiques (RPG) des déclarations PAC 2014

La cour des comptes européenne a constaté des anomalies importantes, relatives au contour des îlots, lors des audits réalisés sur la période 2008-2010 et a imposé une lourde correction financière à la France. Un plan d'action national portant notamment sur le RPG a été mis en place pour tenter de réduire le montant de cette correction financière.

Ainsi, lors de l'instruction des dossiers PAC «surface», un examen particulier du contour des îlots sera effectué, au niveau des éléments du «paysage» et du «bâti». Certaines observations, pour être traitées administrativement, nécessiteront un échange de courriers avec les exploitants agricoles au cours des mois de juillet-août-septembre.

Afin de ne pas générer de retard dans le traitement des dossiers et le paiement des aides PAC, il est demandé aux exploitants agricoles de répondre rapidement et précisément aux courriers reçus et de se rendre au service économie agricole uniquement sur rendez-vous.

Contact : Dominique DUMONT (03 .80.29.44.42) dominique.dumont@cote-dor.gouv.fr
Odile DUCRET (03.80.29.42.72) odile.ducret@cote-dor

CONTACTS PRESSE

Direction des Territoires de la Côte d'Or
Service économie agricole et environnement des exploitations

Françoise VERNOTTE – Tél. 03 80 29 43 72

francoise.vernotte@cote-dor.gouv.fr

Cabinet-communication

Murielle DUMONT - Tél : 03 80 29 43 66

murielle.dumont@cote-dor.gouv.fr